

STRATÉGIE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE D'UN PROJET DE QUARTIER DURABLE



DEDU3

OBJECTIFS

- Identifier les différents dispositifs financiers
- Connaître les mécanismes du montage financier du projet

RESPONSABLE DU STAGE

Maud VUILLARDOT,
spécialiste des Collectivités territoriales

PUBLIC

- Les aménageurs
- Les économistes de la construction
- Les maîtres d'ouvrage
- Les bureaux d'études et d'ingénierie
- Les collectivités locales et les syndicats intercommunaux : responsables de la politique de la ville, de l'habitat et de l'urbanisme, du développement durable
- Les urbanistes
- Les professionnels du secteur bancaire et de la finance
- Les Sociétés d'Économies Mixtes (SEM)

PRÉ-REQUIS

- Connaître les fondamentaux de l'aménagement durable (cf. stage DEDU1)

DATES ET LIEUX 2010

1^{re} session : 17 et 18 mai
(Vincennes)

2^e session : 6 et 7 décembre
(Paris)

HORAIRES

de 9 h à 17 h 30
7 h de formation
par jour

DOCUMENTATION REMISE

« Regard sur la
ville durable »



TARIF

(net de taxes,
déjeuners inclus)

1 170 €

PROGRAMME

1^{er} jour

9h00 Tour de tables des attentes, présentation du programme
Maud VUILLARDOT, spécialiste des Collectivités territoriales

9h30 La faisabilité économique du projet
Taoufik SOUAMI, Maître de Conférences à l'Institut Français d'Urbanisme

Comment inscrire le projet dans la dynamique de développement local en tenant compte de tous les paramètres fonciers et immobiliers :

- les projets d'éco-quartiers dans les problématiques de développement des villes concernées ;
- les conditions financières de conduite de projet et leurs incidences sociales ;
- les éco-quartiers et les enjeux à venir pour les économies urbaines dans la perspective de la ville durable.

12h45 Déjeuner d'échanges

14h00 L'équilibre financier des opérations d'aménagement par typologie d'opérations

Vanina MERCURY, Consultant financier spécialisé dans le montage financier et fiscal des opérations d'aménagement.

La répartition du financement entre propriétaire foncier, aménageur, constructeurs et collectivités.

Les problématiques nouvelles induites par le développement durable : quel impact économique sur l'aménagement, quelle répartition de sa prise en charge ?

17h30 Fin de la première journée

2^e jour

9h00 Le rôle d'une banque et les montages financiers possibles autour de fonds de garantie, fonds verts...

Arnaud BERGER, Directeur Adjoint Développement Durable, Groupe BPCE

12h45 Déjeuner d'échanges

14h00 L'expérience du quartier durable de la ZAC de Bonne à Grenoble : conditions économiques et montage financier : les réussites, leviers, erreurs à éviter conseil

Philippe de LONGEVIALLE, Adjoint au Maire de Grenoble en charge de l'Urbanisme, Président de la SEM SAGES

17h00 Évaluation de la formation

17h30 Fin de la session